

The background is a collage of three images, all with a blue color overlay. The top image shows a medical professional in a white coat and gloves administering a vaccine to a patient lying down. The middle image is an architectural rendering of a modern hospital building with large glass windows and a landscaped area. The bottom image shows a close-up of medical supplies, including boxes of syringes and a digital scale.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT **2019-2023** CHRU DE TOURS

WWW.CHU-TOURS.FR

Suivez-nous sur..



facebook/CHRUtoursOfficiel



@CHRU_Tours



CHRU_Tours

LE CHRU DE TOURS S'ENGAGE

Par son projet d'établissement, le CHRU définit les actions prioritaires qu'il compte mener à échéance de cinq ans. Ces actions sont au service d'engagements forts, pris au profit des usagers, des partenaires du CHRU dans le cadre du parcours de soins sur le territoire, dans le département et la région, et des professionnels de l'établissement.

En 2023, le CHRU s'engage à ce que les usagers soient mieux accompagnés, mieux accueillis, informés et consultés tout au long de leur prise en charge et que leurs échanges avec les représentants d'usagers de l'établissement soient facilités. En 2023, les usagers du CHRU de Tours devront pouvoir constater qu'ils restent juste le temps nécessaire pour une prise en charge de la meilleure qualité et que les professionnels du CHRU sont coordonnés de manière efficace au service de leurs besoins.



Les usagers auront accès en 2023 à un CHRU ayant conservé sa place d'établissement de recours et d'excellence. Malgré la complexité des organisations inhérentes à la taille et à la technicité d'un établissement universitaire régional, les usagers devront pouvoir constater qu'ils sont régulièrement informés et consultés sur ses grandes orientations.



À échéance 2023, le CHRU de Tours s'engage à répondre aux demandes exprimées par les professionnels de santé, à savoir de pouvoir joindre facilement un médecin du CHRU, d'obtenir des informations de manière plus fluide et efficace sur la prise en charge des patients, d'avoir accès à des informations régulières et pertinentes sur les nouveaux praticiens du CHRU et les événements santé et enfin d'entretenir les échanges réguliers avec la communauté du CHRU pour définir les grandes orientations d'actions communes.

Christophe Bouchet
Maire de Tours
Président du Conseil de
surveillance du CHRU de Tours



**Marie-Noëlle
Gérain Breuzard**
Directrice générale du CHRU
de Tours



**Professeur
Gilles Calais**
Président de la Commission
Médicale d'Établissement



**Professeur
Patrice Diot**
Doyen de la Faculté de
Médecine



Enfin, pour les professionnels, le projet d'établissement prévoit des actions permettant, à échéance de 2023, qu'ils aient envie de rejoindre le CHRU, attirés par une politique de recrutement dynamique, mieux accueillis, accompagnés tout au long de leur parcours professionnel et appuyés dans les fonctions de managers lorsqu'ils décident de s'engager dans cette voie. Le projet d'établissement vise aussi à permettre aux professionnels de se sentir membres d'une équipe, et de conserver la motivation pour leur métier par une bonne connaissance globale de l'établissement, une participation active aux évolutions de leur cadre de travail, le soutien aux initiatives de terrain, la bonne cohésion des équipes, la bonne coordination des professionnels au sein du parcours de soins.

Au service des usagers, et avec ses professionnels, le CHRU porte donc un projet ambitieux, à la hauteur de la compétence de ses équipes.

Pour définir ce projet, le CHRU a conduit de larges consultations.

De larges consultations	» Enquêtes QVT pour le projet RH - Enquête personnel non médical - Enquête personnel médical » Enquêtes de satisfaction pour le projet Hôtellerie - Logistique - Au près des soignants - Au près des patients par le services restauration » Enquêtes auprès des professionnels de ville 2 300 personnes consultées par voie d'enquêtes
Des groupes de travail	» Projet hôtellerie - logistique 8 groupes de travail » Projet managérial 1 groupe de travail » Projet médical 2 séries d'ateliers par pôle associant trio de pôle et chefs de service, un groupe innovation composés de 20 sous-groupes thématiques » Projet système d'information 20 ateliers 400 personnes impliquées dans des groupes de travail
Des travaux et consultations en instances et comités	» La CME, le CTE, le Conseil de surveillance » La CSIRMT pour le projet de soins (en plénière et en sous-groupes) » La Commission des Usagers pour le projet qualité gestion des risques / projet usagers » Le forum citoyen » Le forum des usagers

La préparation du nouvel hôpital nécessite de faire évoluer nos organisations dès à présent. Le projet d'établissement 2019-2023 prévoit les actions à conduire pour permettre le regroupement des cinq sites hospitaliers sur deux sites en 2026 (Bretonneau et Trousseau), puis sur un seul en 2040 (Trousseau).

QUÉLQUES MOTS SUR LE PROJET NOUVEL HÔPITAL TROUSSEAU

Le projet du Nouvel Hôpital qui ouvrira sur le site de Trousseau permettra au CHRU de pouvoir toujours mieux assurer son rôle de référence régionale et d'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) du département, en apportant aux patients, comme aux personnels hospitaliers, un service public moderne, de qualité et adapté aux futures évolutions technologiques, qu'elles soient médicales, paramédicales ou hôteliers et logistiques.

Cette transformation permettra tout à la fois de simplifier et de fluidifier le parcours des patients, en organisant de manière plus cohérente la complémentarité des activités du CHRU qui concourent à la prise en charge de chaque pathologie, tout en améliorant très notablement le confort hôtelier des patients hospitalisés, en s'adaptant aux attentes de la société.

Les coopérations fortes établies dans le GHT Touraine Val de Loire, entre les établissements sanitaires et médicaux sociaux publics, bénéficieront de l'optimisation de ces circuits.

Le projet permettra à l'établissement, unique CHRU de la région Centre-Val de Loire et acteur engagé dans le maillage interrégional des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO), de toujours mieux répondre aux progrès de la médecine et aux évolutions de prise en charge qu'ils impliquent, tant dans les soins de recours que dans ceux de proximité.

Le projet architectural d'AIA a été retenu car il apporte une attention toute particulière à la construction d'un hôpital moderne tourné vers l'humain et son environnement. L'émergence d'un nouveau pôle urbain sera riche en opportunités pour la population.



SOMMAIRE

PAGE 06

ENGAGEMENT 1 CONFORTER LES MISSIONS DE RECOURS, D'EXCELLENCE ET DE RECHERCHE

Action 1. Conforter le rayonnement et le leadership

Action 2. Affirmer le rôle de recours et d'établissement de spécialité

Action 3. Renforcer l'excellence de la recherche avec l'université et les EPST

Action 4. Assurer les missions d'enseignement avec l'Université et les écoles



PAGE 10

ENGAGEMENT 2 CONSTRUIRE DES PARCOURS DE SOINS PERTINENTS

Action 1. Offrir à l'utilisateur et à son entourage un parcours de soins personnalisé garant de la qualité de sa prise en charge

Action 2. Initier et conforter les coopérations au sein du GHT

Action 3. Développer les coopérations régionales et extrarégionales du CHRU

Action 4. Articuler l'offre en santé hospitalière avec les professionnels de santé de ville



PAGE 14

ENGAGEMENT 3 GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

Action 1. Adapter les prises en charge aux besoins des patients et aux progrès médicaux

Action 2. Innover dans nos organisations médico-soignantes pour améliorer la qualité des soins

Action 3. Garantir la sécurité et la qualité des soins en poursuivant et développant les démarches déjà engagées

PAGE 17

ENGAGEMENT 4 ACCOMPAGNER UNE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS EN MOUVEMENT

Action 1. Mettre en œuvre le projet managérial du CHRU

Action 2. Construire des parcours professionnels attractifs, lisibles et accompagnés

Action 3. Favoriser une meilleure qualité de vie au travail

Action 4. Mettre en place des règles de gestion claires et efficaces

Action 5. Favoriser une meilleure écoute, information et reconnaissance des professionnels

PAGE 21

ENGAGEMENT 5 PRÉPARER L'HÔPITAL DE DEMAIN

Action 1. Rendre l'hôpital plus accessible

Action 2. Répondre aux exigences du confort hôtelier et logistique au service des patients et de leurs accompagnants, mais également des professionnels de l'établissement

Action 3. Préparer la construction d'un hôpital plus regroupé et plus humain

PAGE 25

L'HÔPITAL, JARDINS DES RENAISSANCES



ENGAGEMENT 1

CONFORTER LES MISSIONS DE RECOURS, D'EXCELLENCE ET DE RECHERCHE

ACTION 1. PAGE 07

CONFORTER LE RAYONNEMENT
ET LE LEADERSHIP

ACTION 2. PAGE 07

AFFIRMER LE RÔLE DE RECOURS
ET D'ÉTABLISSEMENT DE SPÉCIALITÉ

ACTION 3. PAGE 08

RENFORCER L'EXCELLENCE DE
LA RECHERCHE AVEC L'UNIVERSITÉ
ET LES EPST

ACTION 4. PAGE 09

ASSURER LES MISSIONS
D'ENSEIGNEMENT AVEC L'UNIVERSITÉ
ET LES ÉCOLES

ACTION 1. CONFORTER LE RAYONNEMENT ET LE LEADERSHIP

Ensemble et au quotidien, les professionnels du CHRU de Tours se mobilisent pour délivrer à la population de la métropole tourangelle, ainsi qu'à ceux de la région Centre-Val de Loire une offre en santé de haut niveau, à la hauteur des attentes que suscite l'hôpital public. Être le seul CHRU de la région implique pour nous des responsabilités en termes de prise en charge, mais également en termes d'animation du maillage sanitaire territorial et régional.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Le développement de l'accessibilité et de l'attractivité de la prise en charge pour des soins de première intention et de recours en cancérologie, en poursuivant notamment le déploiement des techniques chirurgicales de pointe, des équipements de dernière génération et des médicaments innovant, et en augmentant le nombre de patients ayant accès à des essais cliniques ;
- » Le développement de l'activité de prélèvement d'organes et de tissus, ainsi que de l'activité concomitante de greffes cardiaques, hépatiques, rénales, de cellules souches de la moelle osseuse ou encore de cornées, et garantissant la qualité de ces prises en charge.



Le réseau HUGO



ACTION 2. AFFIRMER LE RÔLE DE RECOURS ET D'ÉTABLISSEMENT DE SPÉCIALITÉ

Le CHRU développe des activités spécifiques, hautement spécialisées et de recours, avec des niveaux de compétence et d'expertise élevés. Ces activités permettent la prise en charge de pathologies complexes ou de pathologies particulières. Elles relèvent des Schémas Interrégionaux d'Organisation Sanitaire (SIOS), structurés au niveau du réseau HUGO, des centres de référence ou de compétence. Elle s'appuie sur un niveau d'expertise et d'excellence avéré, par la production scientifique et les niveaux de sévérité des patients traités.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Le CHRU de Tours est le centre de référence de la région Centre-Val de Loire pour les pathologies cardiovasculaires et pulmonaires les plus graves et / ou les plus rares. Il contribue à structurer le maillage régional en cardiologie auprès des établissements publics et privés. Cette dynamique doit se poursuivre et s'amplifier, notamment par la création d'un centre de prévention régionale des maladies cardiovasculaires, celle d'un centre de réadaptation des patients avec artériopathie des membres inférieurs, et celle d'une création d'une unité de prise en charge de l'insuffisance cardiaque sous ses différents volets ;
- » Le développement de l'infectiologie se fait à la fois par la mise aux normes du service de Maladies infectieuses et la création d'une équipe mobile régionale d'infectiologie en partenariat avec le CHRO ;
- » Pour la neurologie, les orientations pour les prochaines années s'articuleront autour de la prise en charge des AVC et le développement des thrombectomies, le développement

des Centres Expert : SLA, SEP, Parkinson, la labellisation d'un Centre Épilepsie et par la création d'une plateforme d'interprétation des EEG ;

- » Le CHRU développera un projet d'équipe régionale vieillissement et prévention de la dépendance ;
- » La nutrition et la prise en charge de l'obésité sont deux activités qui seront renforcées avec le Centre Spécialisé Obésité (CSO) ;
- » Le CHRU comporte un site dédié à la pédiatrie, le site de Clocheville, qui a acquis une réputation régionale et nationale dans de nombreux domaines (neurohandicap et autisme, cancérologie, chirurgie cardiaque, chirurgie du rachis, malformations maxillo-faciales...). Quant à la prise en charge

de liaison, à développer des alternatives à l'hospitalisation et à construire des liens avec l'environnement médico-social, social et associatif ;

- » En tant qu'établissement de recours et de spécialité, le CHRU de Tours rassemble des disciplines chirurgicales de pointe très actives dans les champs des activités hospitalo-universitaires. La neurochirurgie, la chirurgie gynécologique, la chirurgie ORL et l'implantation cochléaire, la chirurgie ophtalmologique, la chirurgie maxillo-faciale et les greffes illustrent ces chirurgies de pointe ;
- » L'évolution des services de soins critiques est un projet prioritaire pour le CHRU. Leur réorganisation s'inscrit dans la perspective de leur regroupement sur un seul plateau dans le cadre du Nouvel Hôpital Trousseau.



des enfants, différentes démarches se dessinent pour les prochaines années : la préparation de l'installation de l'hôpital pédiatrique sur un autre site, le renforcement du travail de prévention et de la prise en charge du handicap lourd chez l'enfant, le développement du Centre de compétence pour les maladies métaboliques et le soutien aux activités médicales et chirurgicales pédiatriques ;

- » Les années couvertes par le présent projet d'établissement doivent permettre de développer certaines prises en charge spécifiques en psychiatrie : la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'addictologie, les prises en charge en milieu carcéral, les prises en charge des populations précaires et les prises en charge urgentes. Mais les projets de prise en charge en psychiatrie s'attacheront à renforcer la psychiatrie

ACTION 3. RENFORCER L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE AVEC L'UNIVERSITÉ ET LES EPST

En tant que CHRU, nous portons la dynamique de la recherche clinique. Cette mission, spécifique au CHRU, est inhérente aux partenariats noués avec l'Université de Tours et les grands organismes de recherche (Inserm, CNRS, INRA), ainsi qu'avec les autres CHRU de l'inter-région. Le CHRU de Tours est aujourd'hui le 13^e établissement au niveau national au regard du score SIGAPS. Il compte 11 unités de recherche, participe à trois LABEX et contribue à deux fédérations hospitalo-universitaires. Derrière ces chiffres, des professionnels se mobilisent pour porter au plus haut niveau la recherche à l'échelon régional mais également national.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La poursuite de l'investissement fort du CHRU dans HUGO pour défendre l'excellence de la recherche dans le Grand Ouest, au travers de projets comme les BigData et la plateforme génomique ;
- » La structuration de la recherche translationnelle d'excellence, évaluée positivement par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur sur les



- trois thématiques d'excellence : anticorps thérapeutiques ; infectiologie ; neuropsychiatrie et Innovations technologiques ;
- » La poursuite de l'action du CHRU sur 3 thématiques spécifiques en matière de recherche clinique :
 - Dermatologie (physiopathologie, thérapeutique, qualité de vie),
 - Cardiologie,
 - Phases précoces (hématologie / radiotraceurs).
 - » Le soutien à la dynamique de recherche auprès des futurs investigateurs, via l'appel d'offre interne (AOI), lancé en février 2018. L'objectif est de financer le premier projet de recherche de jeunes investigateurs de l'établissement. Cet AOI entend soutenir la réalisation de projets de recherche clinique ou translationnelle, dont les résultats devraient favoriser l'obtention ultérieure de financements concurrentiels : appels d'offres DGOS, notamment PHRC, PHRIP ou de l'ANR, l'Inca, etc. La reconduction annuelle de cet AOI doit permettre de renouveler cette dynamique ;
 - » Le soutien renforcé auprès des médecins souhaitant s'engager dans un PHRC ou un autre appel d'offres du Ministère de la Santé, par l'instauration d'un « Séminaire des Investigateurs » dès 2019, rassemblant autour d'une douzaine de stagiaires les ressources de la Plateforme Recherche, sous un format d'ateliers de travail, afin de rédiger en une journée une lettre d'intention ;
 - » La promotion de la recherche paramédicale. La Direction des soins et la DRCI propose un accompagnement des

- professionnels paramédicaux à l'élaboration des projets de recherche paramédicale, en collaboration avec la plateforme de recherche, afin de viser l'obtention de PHRIP. Des PHRIP sont mis en place et valorisés au niveau du GIRCI GO ;
- » Le soutien à la démarche de recherche pour de nouveaux modes de prise en charge, en soutenant l'émergence des projets de formation à la recherche et à la communication ;
 - » Le développement de la dimension régionale de la DRCI.

ACTION 4. ASSURER LES MISSIONS D'ENSEIGNEMENT AVEC L'UNIVERSITÉ ET LES ECOLES

L'IFPS attaché au CHRU, la Faculté de Médecine, la Faculté de Pharmacie et l'antenne universitaire d'odontologie de Tours assurent la formation initiale et continue d'un grand nombre de professionnels de santé médicaux et paramédicaux de la région Centre-Val de Loire. Assurer une mission d'enseignement implique de former de manière opérationnelle et cohérente les futurs professionnels de santé pour qu'ils répondent aux besoins en santé du territoire. Cela implique, outre la transmission de savoir-faire techniques, la délivrance de connaissances sur des dynamiques territoriales propres à la région, qui est l'une des moins bien dotées en termes de démographie médicale.

EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La confirmation du rôle du CHRU en matière d'animation régionale de l'enseignement ;
- » L'accompagnement de l'universitarisation des formations paramédicales en 2019-2010 ;
- » La conduite de la politique de l'Institut de Formation des Professions de Santé pour la formation régionale, en lien étroit avec le CHRU ;
- » La préparation des métiers de demain : master IPA, innovation pédagogique, ARM ;
- » Le développement de l'apprentissage par la simulation en santé pour les professionnels de santé du CHRU (CRESIS), mais également au niveau de l'inter région via le groupement HUGO ;
- » La poursuite du développement de l'antenne hospitalo-universitaire d'odontologie, ouverte en 2018.

ENGAGEMENT 2

CONSTRUIRE DES PARCOURS DE SOINS PERTINENTS

ACTION 1. PAGE 11

OFFRIR À L'USAGER ET À SON ENTOURAGE
UN PARCOURS DE SOINS PERSONNALISÉ GARANT
DE LA QUALITÉ DE SA PRISE EN CHARGE

ACTION 2. PAGE 11

INITIER ET CONFORTER LES COOPÉRATIONS
AU SEIN DU GHT

ACTION 3. PAGE 13

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS RÉGIONALES
ET EXTRAREGIONALES DU CHRU

ACTION 4. PAGE 13

ARTICULER L'OFFRE EN SANTÉ HOSPITALIÈRE
AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE

ACTION 1. OFFRIR À L'USAGER ET À SON ENTOURAGE UN PARCOURS DE SOINS PERSONNALISÉ GARANT DE LA QUALITÉ DE SA PRISE EN CHARGE

Être pris en charge le plus rapidement possible, au bon moment et au bon endroit est une exigence et une nécessité pour tous les patients. L'organisation rationnelle et efficace des soins constitue un véritable axe de transformation des organisations et des pratiques. Il nécessite une approche globale de la prise en charge du patient et l'implication de tous les acteurs concernés. L'offre de soins proposée par le CHRU s'inscrit dans un double contexte de recherche d'optimisation des séjours et de prise en charge personnalisée, formalisée au sein du dossier patient informatisé. Ce renforcement du parcours doit s'appuyer sur l'information et la communication données aux usagers et à leur entourage.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La mise en place du portail patient regroupant les informations utiles et personnalisées concernant le séjour à l'hôpital ;
- » L'adaptation de l'organisation des soins aux besoins de l'usager, en développant la coordination médecins/équipes paramédicales, ville-hôpital, par la structuration des liens avec les CPTS ;

- » L'information de l'usager et de son entourage sur le parcours prévisionnel de prise en charge, la recherche de l'expression du patient et la garantie de sa traçabilité ;
- » La mise à disposition d'une information sur le parcours de soins de l'intra et l'extra hospitalier avec la mise en place de la lettre de liaison, le renforcement du logiciel Trajectoire et de la traçabilité des actions engagées ;
- » L'optimisation de la gestion des séjours afin de réduire les délais d'attente et de prise en charge ;
- » Le développement de solutions adaptées aux besoins des patients avant l'entrée au CHRU et au moment de la sortie par l'hôtel hospitalier, l'organisation des salons d'accueil et de sortie ;
- » L'amélioration de l'accueil du patient handicapé.

ACTION 2. INITIER ET CONFORTER LES COOPÉRATIONS AU SEIN DU GHT

Le GHT Touraine-Val de Loire assure aux côtés de l'ARS, une responsabilité dans l'aménagement du territoire sanitaire et médico-social et dans la formation des professionnels de santé du territoire. En 2017, les coopérations se sont renforcées et aujourd'hui 60 professionnels médicaux du CHRU partagent leur temps entre le CHRU et les établissements du GHT 37. Conforter les dynamiques existantes et en initier de nouvelles implique un engagement continu et une attention permanente. La qualité des coopérations tiendra moins dans les règles édictées que dans les comportements suscités. Le projet médical du GHT doit permettre de concrétiser les attentes et les besoins en santé de la population du département d'Indre-et-Loire tout en répondant aux aspirations des professionnels de santé concernés, dans le respect de chacun des acteurs en favorisant les complémentarités et la solidarité plutôt que la concurrence.



ENGAGEMENT 1
CONFORTER LES
MISSIONS DE RECOURS,
D'EXCELLENCE ET DE
RECHERCHE

ENGAGEMENT 2
CONSTRUIRE DES
PARCOURS DE SOINS
PERTINENTS

ENGAGEMENT 3
GARANTIR UNE
PRISE EN CHARGE DE
QUALITÉ

ENGAGEMENT 4
ACCOMPAGNER UNE
COMMUNAUTÉ DE
PROFESSIONNELS EN
MOUVEMENT

ENGAGEMENT 5
PRÉPARER L'HÔPITAL
DE DEMAIN

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Le développement de la télémedecine en équipant chaque établissement partie au GHT d'un équipement permettant les visio-conférences, visio-staffs, la téléconsultation et la télé expertise ;
- » Le renforcement de la coopération en biologie médicale (le CHRU assure d'ores et déjà l'activité de biologie pour le compte de tous les établissements du GHT) en mettant en place une équipe mobile de biologie délocalisée comme interlocuteur direct des personnels soignants des établissements concernés, assurant ainsi des actions de formations, de correction et d'alerte ;
- » La consolidation de l'articulation GHT-Paerpa, Plateforme Territoriale d'Appui ;
- » L'accompagnement de la prise en charge d'un patient en soins palliatifs, facilité par la FMIHU de soins palliatifs ;
- » La structuration du parcours de la femme ayant une grossesse à haut risque ;
- » La consolidation du parcours de l'enfant nécessitant une prise en charge en santé mentale ;
- » Le partage d'expériences et des outils d'amélioration de la qualité au sein du GHT (identito-vigilance, circuit du médicament, norme accueil, norme accueil, etc.) ;
- » La préparation de la certification synchronisée des établissements du GHT ;
- » La préparation d'un référentiel commun en matière d'accueil au sein des établissements du GHT ;
- » La construction de parcours pour la prise en charge de la personne âgée poly pathologique, la prise en charge de l'AVC, le patient atteint de handicap, les prises en charge en psychiatrie.





ACTION 3. DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET EXTRARÉGIONALES DU CHRU

Le CHRU est un acteur clé de l'offre en santé de la région Centre-Val de Loire. À ce titre, il doit faciliter les prises en charge coordonnées grâce, notamment, à des organisations novatrices, à l'interdisciplinarité et à l'émergence de nouveaux métiers. Ce rôle implique également de conforter les coopérations extrarégionales, en portant des actions fortes au niveau du réseau HUGO. Enfin, le CHRU entend poursuivre sa politique de coopération internationale.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Le renforcement des conventions d'association avec les autres établissements siège de GHT de la région et la concrétisation des engagements pris ;
- » La poursuite de l'investissement fort du CHRU dans le réseau HUGO en faveur de l'excellence de la recherche du Grand Ouest ;
- » Le maintien de la dynamique des coopérations internationales du CHRU en les articulant mieux avec les partenariats universitaires de la faculté de médecine.

ACTION 4. ARTICULER L'OFFRE EN SANTÉ HOSPITALIÈRE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE

Au cours de ces dernières années les relations entre le CHRU et la médecine de ville se sont renforcées notamment grâce aux nombreuses actions de formation, d'information et d'échanges de pratiques menées par certains professionnels du CHRU, réseaux, équipes transversales et centres à vocation départementale et/ou régionale, rattachés au CHRU de Tours. Conscient des démarches restant à entreprendre pour conforter ces liens indispensables à la bonne prise en charge du patient, le CHRU de Tours continue de travailler son accessibilité et sa communication à destination des professionnels libéraux.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La mise en place un annuaire seniorisé des services du CHRU à destination des professionnels de santé de la région Centre-Val de Loire ;
- » L'organisation de rencontres régulières avec les représentants des professionnels de ville ;
- » Le développement et l'alimentation du DMP ;
- » Le développement de MS Santé (messagerie sécurisée) et de la lettre de liaison ;
- » L'amélioration des délais d'envoi des compte-rendus.

ENGAGEMENT 3

GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

ACTION 1. PAGE 15

ADAPTER LES PRISES EN CHARGE AUX
BESOINS DES PATIENTS ET AUX PROGRÈS
MÉDICAUX

ACTION 2. PAGE 16

INNOVER DANS NOS ORGANISATIONS
MÉDICO-SOIGNANTES POUR AMÉLIORER
LA QUALITÉ DES SOINS

ACTION 3. PAGE 16

GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ
DES SOINS EN POURSUIVANT
ET DÉVELOPPANT LES DÉMARCHES DÉJÀ
ENGAGÉES



ACTION 1. ADAPTER LES PRISES EN CHARGE AUX BESOINS DES PATIENTS ET AUX PROGRÈS MÉDICAUX

La médecine a connu ces dernières années et connaîtra encore des progrès majeurs auxquels le CHRU a contribué ou doit s'adapter. Le même accident de santé nécessitait hier des semaines d'hospitalisation, quand il peut aujourd'hui être pris en charge en une journée, par un geste chirurgical moins invasif et traumatisant, facilitant la récupération du patient. Le développement des prises en charge ambulatoires découle de ces évolutions fortes.

Les besoins de santé évoluent aussi. Le CHRU doit continuer d'innover pour s'adapter au vieillissement général de la population et accueillir dans les meilleures conditions les aînés, qui vivent plus âgés et doivent demeurer en meilleure santé. En 2030, 60 à 70% de la population féminine de la région Centre-Val de Loire aura entre 60 et 80 ans. L'établissement devra contribuer à améliorer l'accueil des patients souffrant de maladies chroniques, de longue durée, évolutives, avec un retentissement sur la vie quotidienne.

► EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La poursuite du développement des prises en charge ambulatoires et le déploiement de l'activité interventionnelle, des gestes mini invasifs, de la Récupération Accélérée Après Chirurgie (RAAC) ;
- » La création d'une unité saisonnière pour faire face à la hausse d'activité hivernale adulte (cf. unité existante en pédiatrie) ;
- » La création de lits supplémentaires de court séjour gériatrique, doublant les capacités et facilitant les entrées directes ;
- » La poursuite de l'organisation des circuits internes d'urgence et d'aval des urgences.



ACTION 2. INNOVER DANS NOS ORGANISATIONS MÉDICO-SOIGNANTES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS

La qualité de prise en charge des patients et l'accueil découlent directement de la pertinence et de l'efficacité des organisations médico-soignantes en place. Ces aspects reposent sur une mobilisation des professionnels de l'établissement, mais aussi des représentants des usagers. S'inspirer des expériences de terrain pour les développer dans l'ensemble de l'établissement et améliorer concrètement la qualité des soins : telle est notre ambition.

🔗 **EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE**

- » L'amélioration de la communication entre soignants et soignés, notamment par le renforcement des formations ;
- » La mise en place de nouveaux métiers, avec notamment le développement des Infirmiers de Pratique Avancée dès 2020, et celui des postes d'infirmiers de coordination.

ACTION 3. GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES SOINS EN POURSUIVANT ET DÉVELOPPANT LES DÉMARCHES DÉJÀ ENGAGÉES

Le CHRU doit garantir à ses usagers des soins sécurisés. Il est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement de la qualité et de la gestion des risques. Cette démarche s'inscrit désormais dans une dimension territoriale, celle du GHT Touraine Val-de-Loire et repose sur deux éléments marquants : la certification synchronisée et l'organisation d'un Forum citoyen qui a permis de mettre en place une véritable démarche citoyenne participative.

🔗 **EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE**

- » La généralisation de la méthode Patients Traceurs, démarche d'analyse en équipe du parcours du patient (intra et/ou inter établissement) ;
- » L'amélioration de la gestion des événements indésirables pour réduire leur prévalence ;
- » L'anticipation des situations de crise et l'adaptation de nos organisations ;
- » L'accompagnement des professionnels dans le déploiement d'une culture de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance ;
- » La promotion de la culture de la qualité et de la gestion des risques au sein du CHRU et du GHT, par une harmonisation des pratiques et l'adoption de conduites de prise en charge partagées.

ENGAGEMENT 4

ACCOMPAGNER UNE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS EN MOUVEMENT

ACTION 1. PAGE 18

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET MANAGÉRIAL
DU CHRU

ACTION 2. PAGE 18

CONSTRUIRE DES PARCOURS PROFESSIONNELS
ATTRACTIFS, LISIBLES ET ACCOMPAGNÉS

ACTION 3. PAGE 19

FAVORISER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

ACTION 4. PAGE 20

METTRE EN PLACE DES RÈGLES DE GESTION
CLAIRES ET EFFICACES

ACTION 5. PAGE 20

FAVORISER UNE MEILLEURE ÉCOUTE,
INFORMATION ET RECONNAISSANCE
DES PROFESSIONNELS

ENGAGEMENT 1
CONFORTER LES
MISSIONS DE RECOURS,
D'EXCELLENCE ET DE
RECHERCHE

ENGAGEMENT 2
CONSTRUIRE DES
PARCOURS DE SOINS
PERTINENTS

ENGAGEMENT 3
GARANTIR UNE
PRISE EN CHARGE DE
QUALITÉ

ENGAGEMENT 4
ACCOMPAGNER UNE
COMMUNAUTÉ DE
PROFESSIONNELS EN
MOUVEMENT

ENGAGEMENT 5
PRÉPARER L'HÔPITAL
DE DEMAIN



- » L'émergence d'un collectif de managers au niveau de l'établissement en favorisant les temps d'échanges et les outils d'interaction ;
- » Le travail sur la cohérence des organisations soignantes et des acteurs qui les portent, à travers une ligne managériale renforcée ;
- » Le déploiement des entretiens annuels ;
- » Le déploiement d'un management plus participatif.

ACTION 1. METTRE EN ŒUVRE LE PROJET MANAGÉRIAL DU CHRU

L'accompagnement d'une communauté de professionnels implique d'avoir défini collectivement les valeurs managériales collectivement partagées entre tous les acteurs de l'encadrement. Ces valeurs alimentent le projet managérial du CHRU. L'hôpital est une institution humaine au service de l'humain. Le respect de la personne est la ligne directrice du projet managérial. Repérer des motivations et des potentiels de futurs managers implique un suivi individualisé de chaque professionnel par son encadrement de proximité. L'institution doit par la suite mettre à disposition les outils nécessaires à l'action.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La contractualisation des fonctions managériales, entre le manager et l'institution, ainsi qu'entre le manager et son équipe, à travers les contrats de pôle ;
- » La formalisation de la procédure de désignation et les missions des futurs managers médicaux ;
- » Le déploiement d'une offre de formation à destination des responsables médicaux, des trios de pôle, ainsi qu'une offre de formation commune aux différents managers de l'établissement ;
- » La structuration du tutorat et de l'accès à la formation cadre ;

ACTION 2. CONSTRUIRE DES PARCOURS PROFESSIONNELS ATTRACTIFS, LISIBLES ET ACCOMPAGNÉS

Dans le contexte d'un allongement des carrières et de parcours individuels de moins en moins linéaires, l'accès à une information personnalisée et à la formation est essentiel. Il repose notamment sur une bonne connaissance de l'institution et de ses règles, des compétences attendues sur le poste que l'on occupe et des possibilités d'évolution. Le CHRU souhaite poursuivre une politique d'harmonisation des pratiques d'accueil, d'intégration, d'entretien annuel et donner de la visibilité sur l'organisation des concours et les règles relatives à la formation, afin de donner à tous les professionnels la capacité de construire leur projet professionnel.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Une harmonisation des modalités d'intégration des nouveaux arrivants au sein du CHRU, du pôle, du service ;
- » Le développement de l'information relative à la formation continue ;

- » La plus grande lisibilité donnée à la politique de concours du CHRU ;
- » Le déploiement d'un entretien annuel professionnel pour l'ensemble des professionnels médicaux et non médicaux ;
- » L'utilisation des outils numériques pour améliorer le service de la DRH et de la Direction des affaires médicales, aux professionnels du CHRU ;
- » La poursuite de la démarche de recrutement et de fidélisation sur les métiers sensibles ;
- » La définition des nouvelles modalités d'encadrement des stagiaires et des nouveaux professionnels pour favoriser l'acquisition des compétences et l'attractivité.

ACTION 3. FAVORISER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels du CHRU est une priorité institutionnelle, par nature transversale. À l'heure d'une évolution importante de la relation au travail, notamment des plus jeunes générations de professionnels, de l'apparition de nouveaux modes de travail (télétravail, télé médecine...), elle irrigue l'ensemble de

la stratégie ressources humaines du CHRU. Elle est l'objectif structurel des politiques d'accompagnement du handicap et de reconversion professionnelle, de prévention de la pénibilité au travail et de conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle.

EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » Le renforcement de la politique de maintien dans l'emploi et l'amélioration de l'accompagnement des professionnels en situation de handicap ;
- » L'amélioration de l'accompagnement des professionnels en reconversion professionnelle ;
- » Le développement de la prévention de la pénibilité au travail ;
- » Une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ;
- » L'amélioration des conditions de travail et la prise en compte des besoins particuliers ;
- » La contribution à l'épanouissement physique et psychologique des personnels ;
- » L'intégration d'une culture de qualité de vie au travail dans les projets ;
- » La réduction des inégalités femmes-hommes ;
- » La prévention des violences et des conflits au travail ;
- » L'amélioration de la gestion des conflits et de la communication au sein des équipes ;
- » La mise en place de la médiation interne.



ACTION 4. METTRE EN PLACE DES RÈGLES DE GESTION CLAIRES ET EFFICACES

L'évolution de la réglementation concernant, notamment le temps de travail pour le personnel médical, et des aspirations professionnelles individuelles dans le contexte particulier d'un établissement réunissant plus de 9 000 professionnels, fait apparaître la nécessité de règles permettant la déclinaison opérationnelle de ces évolutions.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » L'établissement de règles de gestion des contractuels ;
- » L'amélioration du remplacement des arrêts de longue durée du personnel médical ;
- » La garantie d'une équité des plannings des membres d'une même équipe médicale et non médicale ;
- » La mise à disposition d'une information institutionnelle précise sur les règles relatives au temps de travail.



ACTION 5. FAVORISER UNE MEILLEURE ÉCOUTE, INFORMATION ET RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS

Parallèlement au travail préliminaire à la rédaction du projet RH, un travail relatif à la préparation du projet managérial a été conduit. Ces travaux mettent en lumière une aspiration commune de l'encadrement médical et non-médical et des professionnels du CHRU à une communauté hospitalière respectueuse, bienveillante et volontaire, fière de porter les valeurs du service public hospitalier.

Le renforcement de cette communauté et la cohérence de son fonctionnement reposent notamment sur l'accès à une communication institutionnelle claire, un management bienveillant permettant la participation des professionnels à la construction des projets du CHRU et la valorisation de la qualité de vie au travail et du travail d'équipe.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » L'amélioration de l'information institutionnelle à destination des professionnels ;
- » La contribution au rayonnement du CHRU sur son territoire en favorisant une procédure de mobilité et une offre de formation au niveau du GHT ;
- » La valorisation des initiatives d'équipe, et des projets de terrain, notamment par le Fonds de dotation.

ENGAGEMENT 5

PRÉPARER L'HÔPITAL DE DEMAIN

ACTION 1. PAGE 22

RENDRE L'HÔPITAL PLUS ACCESSIBLE

ACTION 2. PAGE 23

RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE CONFORT HÔTELIER
ET LOGISTIQUE DES PATIENTS ET DE LEURS
ACCOMPAGNANTS ET DES PROFESSIONNELS
DE L'ÉTABLISSEMENT

ACTION 3. PAGE 24

PRÉPARER LA CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL
PLUS REGROUPÉ ET PLUS HUMAIN

ENGAGEMENT 1
CONFORTER LES
MISSIONS DE RECOURS,
D'EXCELLENCE ET DE
RECHERCHE

ENGAGEMENT 2
CONSTRUIRE DES
PARCOURS DE SOINS
PERTINENTS

ENGAGEMENT 3
GARANTIR UNE
PRISE EN CHARGE DE
QUALITÉ

ENGAGEMENT 4
ACCOMPAGNER UNE
COMMUNAUTÉ DE
PROFESSIONNELS EN
MOUVEMENT

ENGAGEMENT 5
PRÉPARER L'HÔPITAL
DE DEMAIN

ACTION 1. RENDRE L'HÔPITAL PLUS ACCESSIBLE

Le CHRU de Tours s'inscrit dans une dynamique de territoire. Il est un élément de la vie locale et doit en permanence veiller à rester accessible. Le renforcement de ce lien passe par le renforcement des accès physiques mais également par l'amélioration des liens dématérialisés avec les acteurs extérieurs au CHRU.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » La définition des mobilités et du stationnement sur le site de Bretonneau à court terme et de Trousseau dans le cadre du NHT en 2026 et du campus hospitalo-universitaire en 2040 ;
- » L'amélioration de la signalétique pour le grand public ;
- » La refonte du site internet du CHRU pour en faire un outil réactif et pratique pour les patients et les professionnels ;
- » La réorganisation des secrétariats médicaux pour améliorer la réponse première aux appels des patients et l'accueil physique des patients ;
- » La réalisation d'un annuaire téléphonique dédié aux médecins de ville, actualisé régulièrement et diffusé largement ;
- » La mise en place d'un « numéro cancer » facilitant la prise de premier rendez-vous.





ACTION 2. RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE CONFORT HÔTELIER ET LOGISTIQUE DES PATIENTS ET DE LEURS ACCOMPAGNANTS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

Une politique hôtelière est une politique de prise en compte des personnes et de leurs besoins. Véritable politique de l'attention, elle est notamment à destination des patients et de leurs accompagnants. L'objectif est de répondre à leurs attentes, de les rassurer et de créer un « chez-soi » pour les patients en situation de vulnérabilité. Cet objectif a été formulé à plusieurs reprises par les usagers de l'établissement, via la commission des usagers, ainsi que par le forum citoyen.

❖ EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » L'amélioration des espaces pour rendre l'hôpital plus accueillant (aménagement des espaces selon un « standard » CHRU de Tours : espaces d'attente, d'accueil, salons de sortie, chambres, hall et cafétéria, etc.) ;
- » Le renforcement de la qualité de l'environnement hospitalier pour l'accueil des accompagnants via notamment des lieux de recueillement et d'intimité, mais aussi une offre de services ;
- » La garantie de la propreté et l'hygiène de l'environnement patient ainsi que sa sécurité alimentaire ;
- » L'adaptation de l'offre alimentaire et la prestation restauration pour faire du repas un moment de soins mais aussi de plaisir ;
- » La mise en place d'organisations supports hôtelières et logistiques de qualité, efficaces et adaptées aux besoins des professionnels ;
- » La vigilance sur l'instauration de conditions de travail adaptées aux missions et besoins des professionnels des équipes hôtelières et logistiques notamment en assumant une responsabilité environnementale et en veillant à l'ergonomie des espaces de travail ;
- » Étudier les standards de la chambre gériatrique pour l'installation du service de médecine interne gériatrique qui bénéficiera d'un doublement de ses capacités en 2020.



ACTION 3. PRÉPARER LA CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL PLUS REGROUPE ET PLUS HUMAIN

Le CHRU de Tours évolue et s'engage aujourd'hui dans un programme de transformations qui va le conduire, dans les années à venir, à organiser son offre de soins de sorte qu'elle réponde toujours mieux aux besoins de santé du territoire, comme aux attentes des professionnels. Telle est l'ambition du projet Horizon 2026. Articulé autour du Schéma Directeur Immobilier à 10 ans, il ouvre la perspective d'offrir aux patients des conditions d'accueil dignes d'un hôpital moderne et des locaux adaptés à la médecine de demain. Le projet du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT), inclura le site de prise en charge de l'adulte, de l'enfant avec le Nouvel Hôpital Clocheville, le regroupement de la psychiatrie, ainsi que les laboratoires de biologie médicale. Cela va permettre, d'ici à 2026, de transférer l'ensemble des activités du CHRU sur deux sites (Trousseau et Bretonneau). En parallèle, sera maintenu un effort significatif d'investissement pour acquérir de nouveaux équipements et poursuivre le déploiement des nouvelles technologies.

EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

- » L'organisation de l'opération de maîtrise d'œuvre pour le NHT ;
- » La définition du schéma directeur immobilier des sites de Bretonneau et de Clocheville en lien avec les restructurations en cours et dans la perspective du NHT ;
- » La structuration de la psychiatrie autour d'un nouveau bâtiment qui lui permettra de se regrouper en un ensemble unique, à la mesure des besoins de prises en charge, en complément des structures ambulatoires, elles-mêmes nouvellement installées ;
- » L'évolution du Logipôle de Trousseau dans la perspective du NHT en 2026 et du campus hospitalo-universitaire de 2040 ;
- » La définition du schéma directeur du campus hospitalo-universitaire pour 2040.

L'HÔPITAL, JARDINS DES RENAISSANCES

La Renaissance est le socle culturel de ce territoire où s'implantent jardins et châteaux de Touraine. Nous nous sommes appuyés sur son héritage pour concevoir le modèle conceptuel du nouveau CHRU, à la hauteur des mutations hospitalières à venir.

Mais si la Renaissance constitue l'horizon indépasseable de notre démarche, c'est avant tout la renaissance en tant que nom commun, et plus précisément les renaissances, que nous souhaitons accompagner, tant celles à venir en ce lieu sont multiples :

La renaissance du patient d'abord. Car oui, guérir, c'est renaître à la vie.

Au-delà de l'architecture et des fonctionnalités hospitalières, ce que nous avons à construire, c'est ce précieux sentiment de confiance et de sécurité, ce chemin vers l'apaisement qu'offrent les jardins et la nature omniprésente - cette nature dont on dit aujourd'hui qu'elle aussi peut soigner.

La renaissance du CHRU de Tours ensuite. Car oui, se reconstruire en totalité c'est aussi naître à une nouvelle vie.

Une nouvelle vie pour la communauté médicale fondée sur une dynamique d'usage adaptée à l'évolution rapide des pratiques, une ergonomie des fonctions et des flux favorisant les proximités et la fluidité des échanges.

Mais renaître en 2026, c'est aussi anticiper une seconde renaissance en 2040, à travers une conception architecturale

parfaitement évolutive et un plan d'urbanisme organisant sur le territoire, la dynamique du temps.

La renaissance d'un quartier de la Métropole enfin. Car oui, ce qu'il s'agit de construire est bien plus qu'un hôpital.

Il s'agit de permettre la naissance d'une nouvelle pièce d'urbanité.

Au sud, un parc pénètre le site, efface les bâtiments et se prolonge à l'horizon 2040 par un grand mail jusqu'au parc nord. Un mail actif où se déploieront les « cabanes » de la pédiatrie, les halls du Nouveau Hôpital Trousseau et du Nouvel Hôpital Bretonneau, le forum, le restaurant et tant d'autres fonctions à imaginer. Un campus ouvert, un hub de vie, un espace de nature que patients, soignants, étudiants, chercheurs, développeurs de startups et d'entreprises, habitants, riverains, enfants pourront investir et s'approprier.

Ainsi primeront les jardins, ces jardins qui d'un côté effacent l'architecture mais qui, symétriquement, en sont le fil conducteur, la respiration et le souffle.

Alors oui, dans la multiplicité de ses dimensions, humaines, fonctionnelles et urbaines le nouveau CHRU de Tours sera bien demain le jardin de toutes les renaissances.

Laurent Pérusat

*Directeur de projet - Architecte
Cabinet AIA*



VOS NOTES

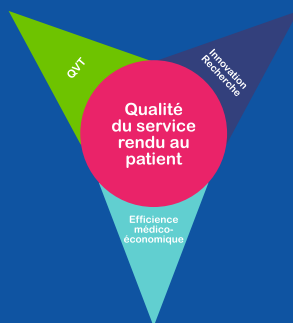


Lined area for notes, consisting of 25 horizontal lines.



CHRU de Tours, Direction générale, mars 2019
Crédits photos : JeJ - AIA Architectes - CHRU de Tours
Conception, réalisation : EFIL 02 47 47 03 20/www.efil.fr

Imprimé en France - GIBERT CLAREY Imprimeurs, 37170 Chambray-lès-Tours
N° 2273466Z - Dépôt légal : Novembre 2018



Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours
37044 Tours cedex 9
02 47 47 47 47

www.chu-tours.fr